Réf. Farde e-Assemblées : 2680206

N° OJ : 36

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/11/2025

Objet : Culture.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 80.750,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations ;

Vu les crédits prévus aux articles 76210/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2025;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 80.750,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

1) 2.000,00 EUR à l'asbl La Troupe du Possible pour l'introduction d'un atelier (ouvert/représentation);
2) 1.000,00 EUR à l'asbl Glaïeuls Paradise pour l 'évènement "Home concert, Les Solstices";
3) 1.600,00 EUR à l'asbl Cameristica pour le festival "Cameristica 2025";
4) 2.400,00 EUR à l'asbl Belgium Unity pour le "Nations Dance Festival 2025";
5) 1.600,00 EUR à l'asbl Super Concert pour la Saison de Concert 2025 - 2026;
6) 2.000,00 EUR à l'asbl Baixu pour le festival des arts de la parole 2025;
7) 1.000,00 EUR à l'aisbl "International Yehudi Menuhin Foundation" pour l'évènement "Canciones de Sefarad, concert annuel de la IYMF";
8) 1.000,00 EUR à l'asbl World Women Maestros Organization pour l'évènement "Les récifs du rêve";
9) 1.000,00 EUR à l'asbl L'Interstice pour les Concerts de soutien à la Maison Rouge!;
10) 1.500,00 EUR à l'asbl Bah Voyons! pour la 33e soirée de distribution du panier culturel Kilti bruxellois - ed 2025;
11) 12.500,00 EUR à l'asbl Foire du Livre de Bruxelles pour l'évènement "La foire du Livre de Bruxelles, 54ed - 2025";
12) 700,00 EUR à l'association de fait Autour de Marguerite pour la comédie musicale américaine;
13) 400,00 EUR à l'association de fait Autour de Marguerite pour l'évènement "Ken Loach le combatif 2025";
14) 9.200,00 EUR à l'asbl No Way Back pour la Soirée d'ouverture du Détours 2025, Work in Progress, & la soirée création 2025;
15) 1.600,00 EUR à l'asbl Institut de Recherche pour le Développement de l'Espace Culturel Européen pour la Rétrospective "Gaps of Memory";
16) 750,00 EUR à l'association de fait Centro Cultural Sartanani Bolivia - Arte y Tradición pour la 17ème ed 2025 du Carnaval d'Oruro;
17) 7.500,00 EUR à l'asbl La montagne magique", Théâtre des Jeunes de la Ville de Bruxelles pour le spectacle des 30 ans de la Montagne Magique;

18) 1.000,00 EUR à l'asbl Groupe d'Animation du Quartier européen de la Ville de Bruxelles pour la Fête annuelle/brocante du GAQ; ED 25/ ;
19) 5.600,00 EUR à l'asbl "Festival van Vlaanderen Brussel" pour le Mont des Musiques 2025;
20) 4.500,00 EUR à l'asbl Elles tournent pour le 17th Brussels International Women's Film Festival;
21) 850,00 EUR à l'association de fait Comité des Habitants du Quartier Luther pour l'évènement "Quand Luther rencontre l'Estampille";
22) 800,00 EUR à l'association de fait Comité des Habitants du Quartier Luther pour la Fête de la rue Luther;
23) 750,00 EUR à l'asbl Cercle Polytechnique de l'ULB pour le Festival Belge de la chanson estudiantine;
24) 3.000,00 EUR à l'asbl Centre International de Formation en Arts du Spectacle pour l'évènement "Feral 2025";
25) 6.500,00 EUR à l'asbl Centre culturel Bruxelles Nord - Maison de la création pour le projet "Les Magnifiques";
- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2025.

26) 10.000,00 EUR à la fondation d'utilité publique "Théâtre National de la Communauté française de Belgique" pour l'évènement "Urban Dance Caravan 2025";
- Article 77210/33202 du budget ordinaire 2025.

Annexes :